



BURUNDI



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

Publication: Mars 2020

112 522 Personnes Déplacées Internes (PDI)

24 788 Ménages Déplacés

86% Ménages ont rapporté les couvertures comme ANA dont ils ont le plus besoin

66% Ménages déplacés ont l'intention de retourner dans leurs milieux d'origine

dont **79%** sont déplacées suite aux catastrophes naturelles

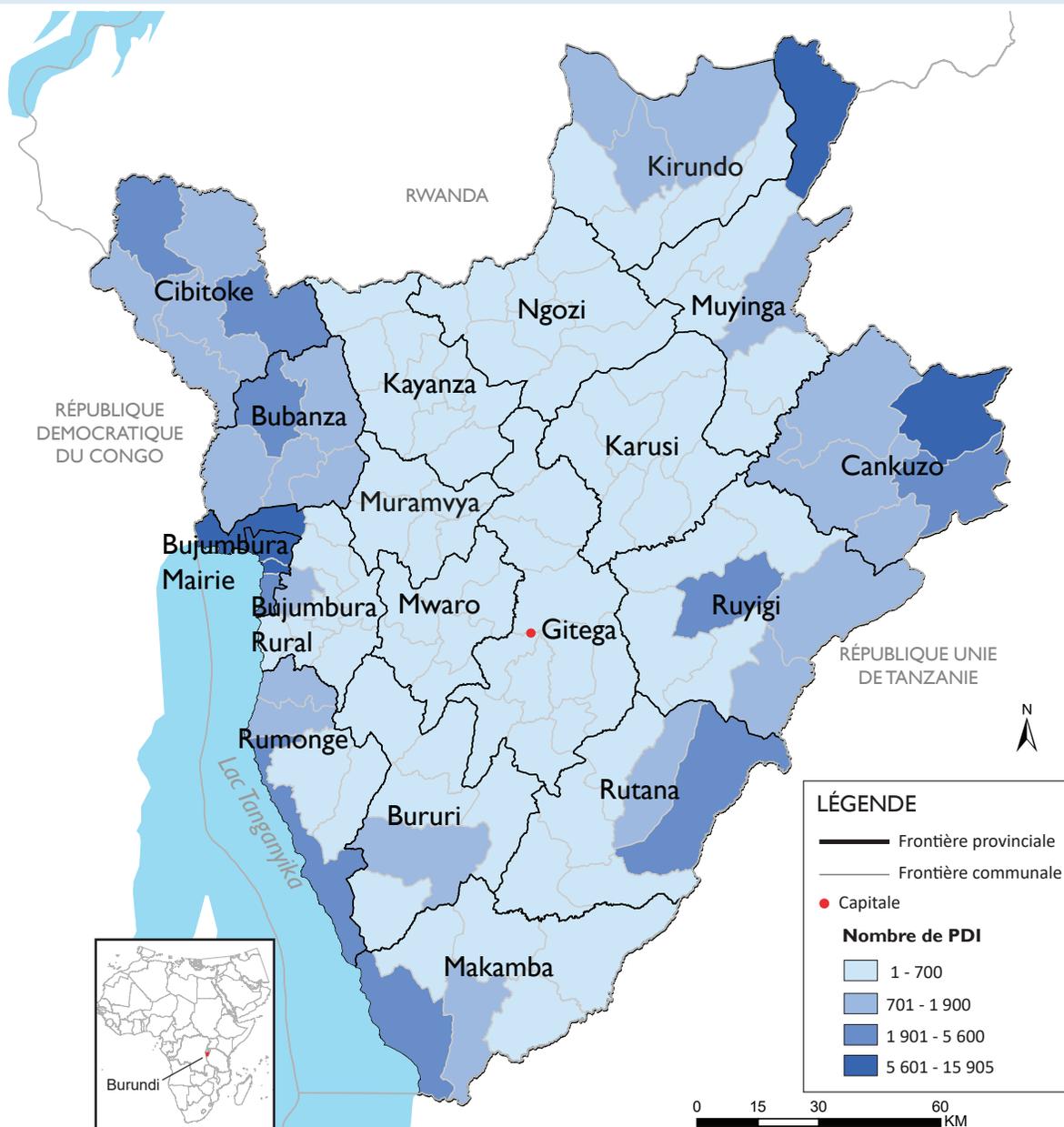
21% sont déplacées suite à d'autres raisons

55% Personnes déplacées étaient des femmes

45% Personnes déplacées étaient des hommes

60% Personnes déplacées étaient des enfants (moins de 18 ans)

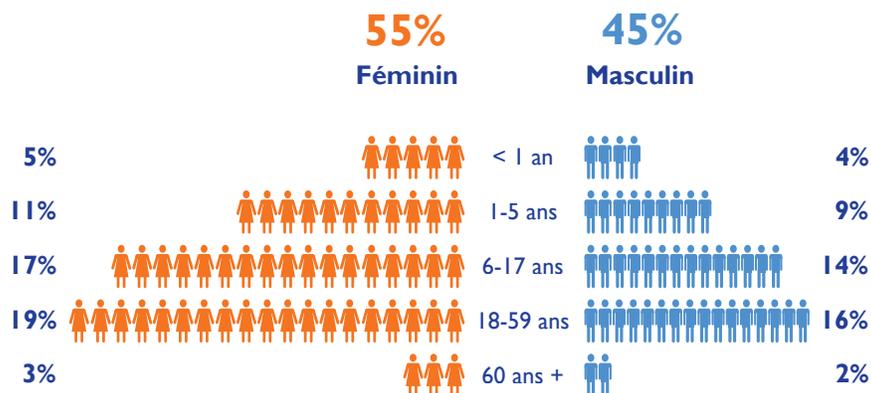
36% Ménages déplacés n'ont pas accès aux pharmacies



Ces données ont été collectées du 6 au 29 janvier 2020 dans toutes les communes du pays
 © OIM Burundi - Carte de référence (janvier 2020)
 Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM.
 Source: OIM, IGEBU

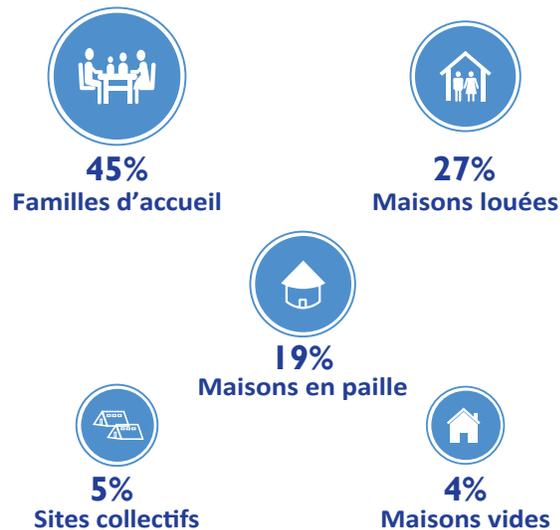
DÉMOGRAPHIE DE LA POPULATION DÉPLACÉE

Graphique 1: Démographie de la population déplacée



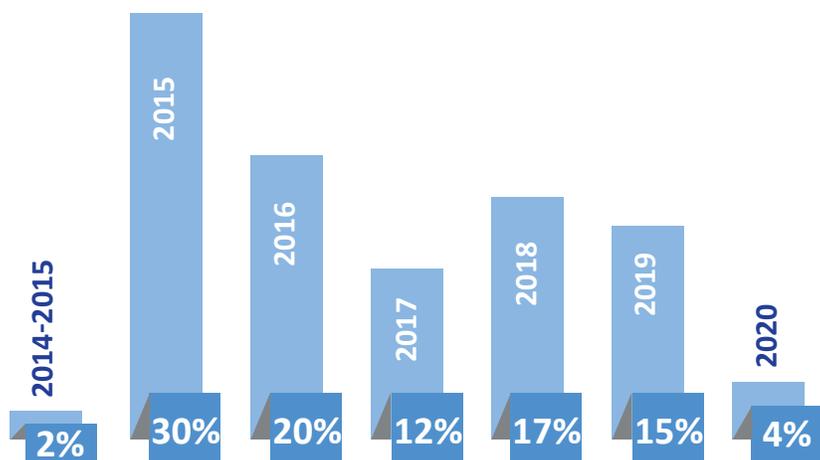
TYPES D'HÉBERGEMENT

Graphique 2: Pourcentage des PDI par type d'hébergement



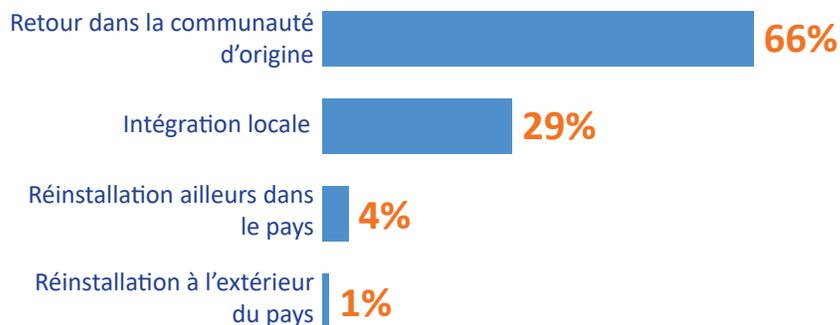
ANNÉE DE DÉPLACEMENT

Graphique 3: Pourcentage de PDI actuellement déplacés par année de déplacement



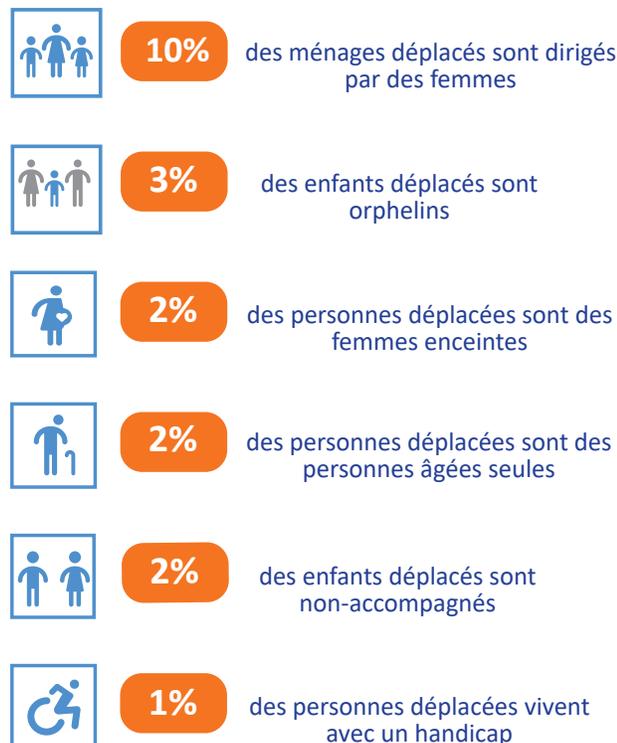
INTENTIONS DE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

Graphique 4: Pourcentage des ménages déplacés par intention de retour

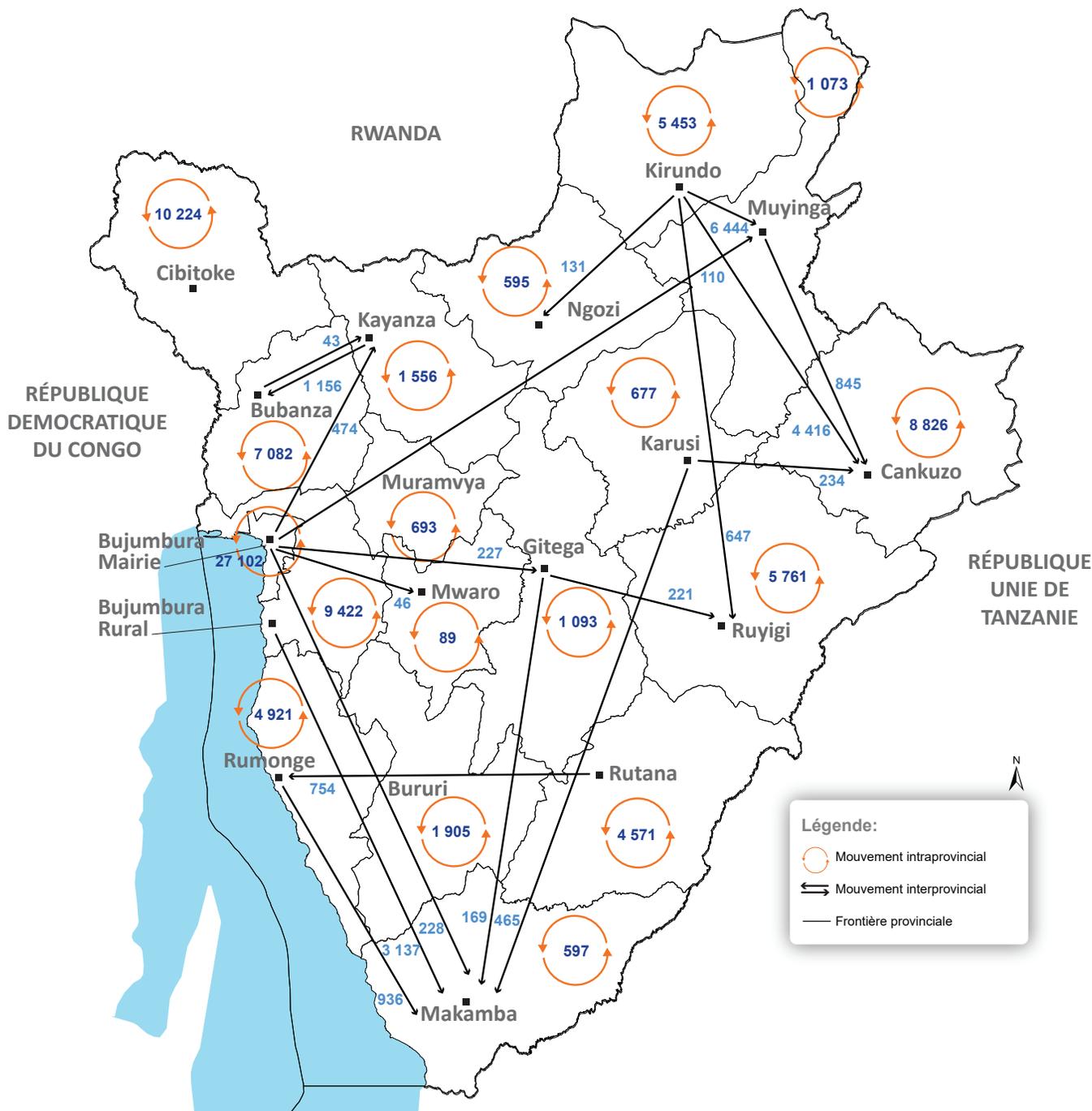
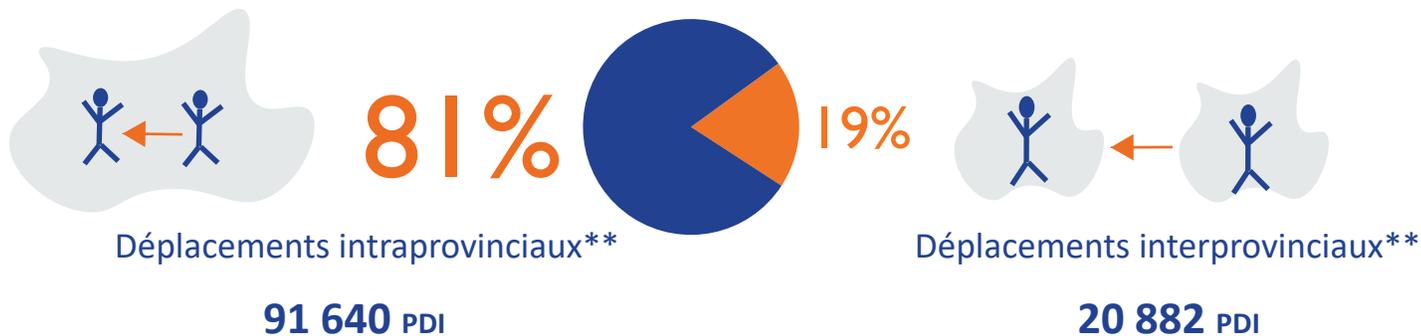


VULNERABILITÉS

Graphique 5: Répartition en pourcentage des types de vulnérabilités signalées par les PDI



MOUVEMENTS DES PERSONNES DÉPLACÉES*



Légende:

- Mouvement intraprovincial
- Mouvement interprovincial
- Frontière provinciale

© OIM Burundi - Carte de référence (janvier 2020)
 Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEBU

* Les mouvements de moins de 40 personnes n'ont pas été représentés sur cette carte.

** Les déplacements intraprovinciaux sont des déplacements qui se produisent dans la province d'origine.
 Les déplacements interprovinciaux sont des déplacements qui se produisent à l'extérieur de la province d'origine.

TENDANCES DE DÉPLACEMENTS DES PDI

Graphique 6: Variation du nombre de PDI d'octobre 2019 à janvier 2020

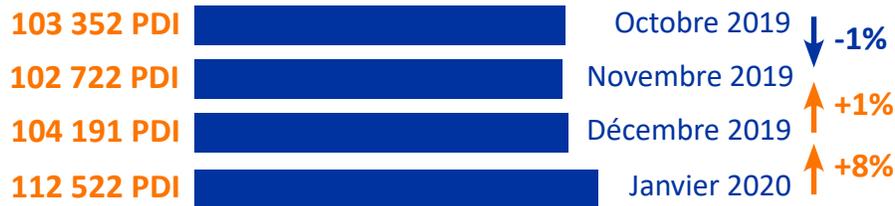


Tableau 1: Evolution de la présence de PDI de décembre 2019 à janvier 2020, par province

Province	Décembre 2019	Janvier 2020	Différence	Tendance
Bubanza	8 212	8 250	38	↑
Bujumbura Mairie	23 686	27 102	3 416	↑
Bujumbura Rural	8 423	9 422	999	↑
Bururi	1 891	1 905	14	↑
Cankuzo	14 202	14 321	119	↑
Cibitoke	6 364	10 238	3 874	↑
Gitega	1 321	1 320	-1	↓
Karusi	706	677	-29	↓
Kayanza	2 147	2 073	-74	↓
Kirundo	5 454	5 485	31	↑
Makamba	5 563	5 532	-31	↓
Muramvya	680	693	13	↑
Muyinga	7 251	7 659	408	↑
Mwaro	170	163	-7	↓
Ngozi	740	732	-8	↓
Rumonge	5 848	5 675	-173	↓
Rutana	5 025	4 609	-416	↓
Ruyigi	6 508	6 666	158	↑
Total	104 191	112 522	8 331	↑

Au cours du mois de janvier, une augmentation globale de personnes déplacées de 8 pour cent a été enregistrée. Les grandes augmentations sont principalement dues aux désastres naturels notamment les pluies torrentielles qui ont sévi ces derniers mois et occasionné beaucoup de dégâts matériels et humains. En effet, les pluies torrentielles ont causé 71 pour cent des nouveaux déplacements suivis par les glissements de terrain (26%) et les vents violents (3%).

Les provinces de Cibitoke, Bujumbura Mairie et Bujumbura Rural ont identifié plus de 1 000 personnes nouvellement déplacées à cause des pluies torrentielles et glissements de terrain. Les autres provinces qui ont subi une augmentation non moins importante sont Muyinga (485 PDI), Rutana (296 PDI), Ruyigi (276 PDI), Cankuzo (220 PDI), Gitega (122 PDI) et Kirundo (111 PDI).

Les provinces ayant observées des diminutions significatives sont notamment Rutana (712 PDI), Bujumbura Rural (279 PDI), Rumonge (198 PDI), et Kayanza (151 PDI). Cette diminution est expliquée par le retour des PDI dans leurs communautés d'origine (63%) et l'intégration locale (29%).

Le tableau ci-contre montre la différence nette en prenant compte des augmentations et diminutions dans chaque province.

FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS



EDUCATION

42% des ménages rapportent la non scolarité des enfants.

Les ménages des provinces de Cibitoke, Kirundo, Ruyigi et Cankuzo sont les plus touchés par la non scolarité des enfants. Le manque de matériel scolaire rapporté par 66 pour cent des ménages, est la raison principale qui empêche les enfants d'aller à l'école. Pour les ménages des PDI dont la raison est le manque de nourriture (15%), l'éducation n'est pas leur priorité. Dans la province de Cankuzo, 43 pour cent des ménages ont expliqué la non-scolarité de leurs enfants par le manque de nourriture.



EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

32% des ménages ont des latrines non fonctionnelles.

Bujumbura Mairie, Kirundo, Bubanza et Ruyigi sont les provinces dont la grande partie (plus de 60%) des ménages déplacés n'avaient pas de latrines fonctionnelles. En raison de leur degré élevé de vulnérabilité, les PDI dépensent la plupart de leurs revenus sur les produits alimentaires au détriment de la construction des latrines.



NUTRITION

41% des ménages ont accès à un repas par jour.

La plupart des ménages déplacés dans les provinces de Rumonge, Kirundo, Ngozi et Muyinga ne mangent qu'un seul repas par jour. Rumonge est la province qui est plus touchée à cause de la non accessibilité aux terres cultivables et la majorité des PDI vivent du travail journalier qui devient de plus en plus rare. La province de Kirundo est aussi touchée à cause des conditions de vulnérabilité des ménages des PDI.

Tableau 2: Aperçu des besoins humanitaires des ménages déplacés, par province

Province	% des ménages rapportant la non scolarité des enfants	% des ménages ayant des latrines non fonctionnelles	% des ménages ayant accès à un repas par jour
Bubanza	36%	70%	59%
Bujumbura Mairie	43%	80%	47%
Bujumbura Rural	40%	1%	3%
Bururi	40%	57%	46%
Cankuzo	60%	24%	42%
Cibitoke	88%	60%	59%
Gitega	10%	7%	20%
Karusi	31%	25%	29%
Kayanza	52%	28%	26%
Kirundo	66%	73%	91%
Makamba	45%	17%	20%
Muramvya	10%	6%	16%
Muyinga	51%	30%	70%
Mwaro	12%	13%	0%
Ngozi	32%	38%	78%
Rumonge	44%	8%	96%
Rutana	38%	35%	8%
Ruyigi	63%	67%	24%

FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS



SANTÉ

93% des ménages n'ont pas les moyens de payer les soins de santé.

Toutes les ménages des provinces de Cankuzo, Ngozi, Rumonge et Ruyigi rapportent ne pas avoir les moyens de payer les soins de santé. Cela s'explique par les contraintes financières des PDI qui les limitent aux soins de santé qui sont payants. Les ménages enquêtés rapportent que les problèmes de santé les plus récurrents sont le paludisme (93%), la grippe (66%) et l'amibiase (52%).



MOYENS DE SUBSISTANCE

46% des ménages n'ont pas accès aux activités génératrices de revenus.

La grande majorité des ménages déplacés de la province de Ngozi, Rumonge et Kayanza n'ont pas accès à des activités génératrices de revenus. Le manque d'accès aux terres cultivables et le manque de capital empêchent les ménages des PDI d'initier des activités génératrices de revenus, ce qui, par conséquent les maintient dans une situation d'insécurité alimentaire permanente.



ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (ANA)

47% des ménages rapportent la faible capacité d'accueil des abris.

La majorité des ménages des provinces de Kirundo, Bujumbura Rural, Muyinga et Kayanza rapportent la faible capacité d'accueil comme problème lié aux abris car les personnes déplacées vivent ensemble avec les familles d'accueil dans les mêmes maisons. L'autre problème lié aux abris est la protection contre les intempéries rapporté par 38 pour cent des ménages déplacés.

Tableau 3: Aperçu des besoins humanitaires des ménages déplacés, par province

Province	% des ménages n'ayant pas les moyens de payer les soins de santé	% des ménages n'ayant pas accès aux activités génératrices de revenus	% des ménages rapportant la faible capacité d'accueil des abris
Bubanza	92%	69%	54%
Bujumbura Mairie	73%	30%	37%
Bujumbura Rural	85%	45%	73%
Bururi	93%	47%	28%
Cankuzo	100%	20%	56%
Cibitoke	97%	77%	42%
Gitega	85%	69%	34%
Karusi	95%	38%	19%
Kayanza	99%	78%	61%
Kirundo	99%	19%	80%
Makamba	95%	37%	60%
Muramvya	71%	47%	56%
Muyinga	97%	39%	66%
Mwaro	65%	51%	33%
Ngozi	100%	95%	46%
Rumonge	100%	80%	32%
Rutana	98%	69%	30%
Ruyigi	100%	59%	19%

MÉTHODOLOGIE DE LA DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs de communautés, des représentants locaux du gouvernement ou des chefs religieux.

Les enquêteurs complètent trois types d'évaluations:

Les évaluations niveau commune fournissent des informations sur les tendances de déplacement dans toutes les 119 communes du Burundi. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

Les évaluations niveau colline fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans les cinq zones de déplacement (collines*) hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées dans chaque commune.** Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques et les vulnérabilités des populations déplacées ainsi que sur les besoins sectoriels.

Les évaluations niveau ménage fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans deux ménages nouvellement déplacés dans les collines enquêtées.***

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées du 6 au 29 janvier 2020.

* Les collines sont les plus petites entités administratives au Burundi.

** Les évaluations collines sont menées dans les cinq collines de chaque commune hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées. Onze communes dans les provinces de Bujumbura Rural, Bururi, Gitega, Karusi et Mwaro ont 29 collines qui n'hébergent pas de PDI. Par conséquent, les évaluations de 566 collines sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

*** Toutes les 566 collines hébergent deux ménages nouvellement déplacés. Par conséquent, les évaluations de 1 132 ménages sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Burundi sont disponibles sur
<https://displacement.iom.int/burundi/>

